

**LE CENTRE DE LIAISON SUR L'INTERVENTION ET  
LA PRÉVENTION PSYCHOSOCIALES (CLIPP)**

---

Une plate-forme de valorisation de la recherche psychosociale  
au service des chercheurs, des intervenants,  
des décideurs et des médias

**PROJET D'ENVERGURE  
VALORISATION-RECHERCHE-QUÉBEC**

---

mars 2003



Centre de liaison sur l'intervention  
et la prévention psychosociales

## AVANT-PROPOS

---

Le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP) a été créé en juin 2000. C'est au terme d'une phase d'implantation réussie, marquée par l'expérimentation du concept sur plusieurs thématiques psychosociales et avec plusieurs partenaires des milieux d'intervention et de recherche qu'une demande de financement est présentée à VRQ dans le cadre de son programme de projets d'envergure.

Par souci de cohérence et de continuité et afin de bien démontrer la pertinence, la capacité de réalisation et la valeur ajoutée du CLIPP pour la valorisation de la recherche sociale, nous croyons opportun, même nécessaire, de joindre à cette demande l'argumentaire qui a mené à la création du CLIPP en 2000, sa mission, ses objectifs, ses stratégies, ainsi que les modes d'organisation et de fonctionnement prévus. Cet extrait substantiel et mis à jour du Plan de création du CLIPP est donc joint au Plan d'affaires ainsi que le dossier d'appui constitué lors des consultations qui ont mené à sa mise sur pied ainsi que les nombreux autres appuis obtenus par la suite.

Le Plan d'affaires 2003-2006 rappelle donc brièvement la mission, les objectifs et le positionnement du CLIPP au Québec. La description détaillée de la programmation de ce projet d'envergure est présentée en continuité des projets réalisés au cours de la période 2000-2003. Pour chacun des quatre volets principaux, sont décrites les ressources humaines et physiques qui leur sont associées et les prévisions budgétaires font état des contributions des partenaires et de la contribution attendue de Valorisation-Recherche Québec.

Nous croyons avoir fait la démonstration que le CLIPP satisfait pleinement les critères d'évaluation de VRQ : pertinence, capacité de réalisation, valeur ajoutée et pérennité. Nous voulons enfin faire ressortir l'effet de synergie apporté par le CLIPP ainsi que le rôle significatif qu'il est appelé à jouer en tant que plate-forme de valorisation dans la multiplication et l'élargissement des retombées de la recherche psychosociale menée par les équipes et centres de recherche au Québec pour répondre aux besoins identifiés comme prioritaires par les milieux des principaux utilisateurs, les intervenants et les décideurs.

---

**La programmation  
et le plan d'affaires  
2003-2006**



Centre de liaison sur l'intervention  
et la prévention psychosociales

## TABLE DES MATIÈRES

---

RÉSUMÉ	3
INTRODUCTION	4
1. LES ACTIVITÉS RELIÉES AUX OBJECTIFS CADRES	8
1.1 Volet 1 – Un lieu de référence, de liaison et d'information	8
1.1.1 La programmation	8
1.1.2 Les ressources	10
1.2 Volet 2 – Programmation thématique	11
1.2.1 Les projets	12
1.2.2 Les ressources	18
1.3 Volet 3 – Évaluation	19
1.3.1 La programmation	19
1.3.2 Les ressources	21
1.4 Volet 4 – Formation de la relève	22
1.4.1 Les activités	22
1.4.2 Les ressources	23
2. LE MODE DE FONCTIONNEMENT ET LA STRUCTURATION DU CLIPP	24
2.1 Les modes de fonctionnement	24
2.2 La structuration	25
2.3 Le conseil d'administration	25
2.3.1 Les fonctions	25
2.3.2 La composition	27
2.4 Le comité de gestion	27
2.5 Le comité de programme	27
2.6 La localisation du CLIPP	28
3. LE PERSONNEL DU CLIPP	29

	2
4. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	31
4.1 Les universités participantes	31
4.2 Les ministères et les organisations participantes	33
4.3 Les subventions de recherche des chercheurs du CLIPP et des partenaires	33
4.4 Les fondations	33
4.5 Les contrats de formation	34
4.6 Valorisation-Recherche-Québec	34
4.7 La pérennité du CLIPP	34
FIGURE	
Figure 1 – Structure administrative	26
TABLEAUX	
Tableau 1 – Le personnel du CLIPP	30
Tableau 2 – Budget pro-forma 2003-2006	35
ANNEXES	
Les curriculum vitae abrégés	37

## RÉSUMÉ

---

La période d'implantation 2000-2003 aura permis de confirmer la pertinence de l'existence du CLIPP pour la valorisation de la recherche psychosociale qui a connu au Québec un essor remarquable grâce au soutien des Fonds FCAR, du CQRS et du CRSH au cours des dernières décennies et qui demeure une priorité pour le CRSH et le FQRSC avec une implication plus récente des Instituts de recherche en santé du Canada et du FRSQ en ce qui a trait à la recherche sociale en santé. Nous avons mis cette période à profit pour élargir les partenariats avec les milieux de recherche et d'intervention, pour établir un embryon de centre de référence et pour expérimenter plusieurs stratégies reliées à la valorisation de la recherche psychosociale en partenariat avec des groupes de chercheurs et d'intervenants en centrant nos activités sur des thématiques reliées à la maltraitance envers les enfants, sur la violence conjugale et sur la qualité de vie. Nous avons également amorcé des projets d'évaluation des besoins en matière de liaison et de transfert de connaissances d'une part et d'évaluation des effets du transfert sur les pratiques, d'autre part.

La programmation 2003-2006 prévoit la poursuite des projets déjà amorcés, un important déploiement de nouveaux projets ainsi qu'une diversification des activités afin d'atteindre les objectifs du Plan de création du CLIPP. Nous décrivons brièvement les différents dossiers avec la compréhension que la poursuite de ces projets mènera à de nouveaux développements des thématiques déjà identifiées, d'une part, et que les ressources accrues et une plus grande visibilité mèneront à de nouveaux projets sur des thématiques et des populations diversifiées, d'autre part.

Nous présentons la programmation en quatre volets : 1) le centre de référence, d'information et de liaison; 2) la programmation thématique; 3) l'évaluation; et 4) la formation de la relève.

Pour chacun des volets, nous identifions les différents projets, les catégories de ressources requises ainsi que les sources de financement déjà identifiées pour pouvoir présenter un budget qui reflète bien les besoins que la subvention de VRQ devrait combler.

Dans une deuxième partie nous présentons l'organigramme du CLIPP ainsi que les principes de composition du Conseil d'administration.

Enfin, dans la dernière section, nous présenterons les prévisions budgétaires annuelles pour la période 2003-2006, ainsi que les stratégies devant assurer la pérennité du CLIPP.

## **INTRODUCTION**

### **Le contexte et la problématique**

La recherche sociale a connu un essor remarquable au cours de la dernière décennie tant sur le plan de la qualité que sur le plan de la diversification et de la multiplication des acteurs et des thématiques. Il faut notamment souligner l'impact qu'a eu le CQRS sur le développement de la recherche en partenariat et du transfert de connaissances sur les thématiques très clairement reliées à la Politique de la santé et du bien-être.

Malgré ce constat fort positif, il faut reconnaître que faute de moyens, de temps et d'expertise, les activités de valorisation et de transfert sont encore limitées à un petit nombre de partenaires ciblés. Il s'ensuit une perte significative de données et de retombées pertinentes pour la société québécoise dans son ensemble. Le besoin est de plus en plus ressenti et il est impossible de le satisfaire en misant uniquement sur les initiatives de chercheurs et d'intervenants qui ne possèdent pas nécessairement toute l'expertise nécessaire à un transfert pertinent, diversifié et de qualité. À notre connaissance, il n'existe, au Québec ou ailleurs, aucun organisme répondant pleinement à ce besoin. Il devient donc impératif de créer une structure d'expertise et de coordination au service des unités de recherche et des différents milieux de pratique, de décision et de diffusion afin que la recherche psychosociale puisse jouer pleinement son rôle au sein de notre société en contribuant notamment à l'amélioration de la qualité de vie par l'amélioration des outils de prévention et d'intervention ainsi que de l'expertise des intervenants. Le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP) a été créé pour s'acquitter de cette mission tout aussi nécessaire qu'exigeante.

### **Les objectifs et la mission du CLIPP**

Le CLIPP se situe à l'interface des unités impliquées en recherche psychosociale, des différents milieux d'intervention, des décideurs et des médias. Il s'agit d'un outil extrêmement puissant de coordination et de diffusion des connaissances générées par la recherche psychosociale. Il s'agit d'un centre qui consacra une grande part de ses énergies à la transformation des résultats intégrés de la recherche en outils de prévention et d'intervention plus efficaces et à la formation des intervenants à l'utilisation optimale d'outils qui répondent adéquatement à leurs besoins tout en étant fondés sur la recherche de pointe. Il ne s'agit ni d'un centre de recherche, ni d'une fédération de centres de recherche. Le CLIPP mettra l'accent sur les activités de valorisation de

la recherche, de liaison et de transfert des connaissances tout en poursuivant un programme de recherche centré sur l'évaluation de l'impact de ces activités sur l'appropriation des connaissances et l'amélioration des pratiques. Le CLIPP est un centre multiuniversitaire et multisectoriel au service de tous les chercheurs et de tous les utilisateurs de la recherche psychosociale. Le CLIPP veut mettre à la disposition de ses partenaires des ressources professionnelles et documentaires qui permettront de rendre accessible l'état des connaissances sur chacune des thématiques pertinentes. Il mettra également à leur disposition une équipe de transférants expérimentés (rédacteurs, communicateurs, traducteurs, formateurs, etc.).

Le CLIPP a pour mission de contribuer de façon significative à l'amélioration de la qualité de vie des membres de la société québécoise grâce au rôle qu'il jouera dans l'amélioration des pratiques de prévention et d'intervention psychosociales et par l'influence qu'il compte exercer sur l'élaboration des politiques sur les enjeux à caractère psychosocial. Ce rôle, cette influence s'appuieront sur les résultats de la recherche psychosociale de pointe dont il veut également contribuer à hausser la qualité et la pertinence par une meilleure prise en compte des besoins de la société et des utilisateurs. Pour s'acquitter de sa mission, le CLIPP se veut être LE lieu de référence, de rencontres et d'interfaces assurant la liaison entre les intervenants, les décideurs, les représentants des médias et les chercheurs et groupes de recherche.

La création du CLIPP vise donc plusieurs objectifs interreliés et subordonnés au premier :

1. **Augmenter la qualité de vie des membres de la société québécoise par l'amélioration à moyen terme de la qualité des pratiques et des politiques en intervention et en prévention psychosociales;**
2. Créer un lieu de référence qui rende accessible la cartographie des acteurs et des utilisateurs de la recherche psychosociale (acteurs, lieux, thématiques, approches, outils, méthodologies et données);
3. Assurer la diffusion critique des résultats de la recherche psychosociale d'une façon appropriée et adaptée aux différents publics cibles : intervenants, chercheurs des différents milieux, entreprises, décideurs et médias;
4. Transformer les résultats de la recherche en outils de prévention et d'intervention efficaces et en assurer, par la formation, l'utilisation optimale par l'ensemble des intervenants québécois;
5. Contribuer à maximiser les retombées et la pertinence de la recherche psychosociale en facilitant et en élargissant les échanges entre les milieux de recherche et de pratique de même qu'entre les chercheurs et les décideurs politiques et administratifs;
6. Devenir un lieu privilégié de formation d'une relève professionnelle spécialisée en transfert des connaissances;



7. Contribuer par un important programme de recherche évaluative à l'avancement des connaissances et à la formation de chercheurs sur les effets des activités de liaison et de transfert des connaissances issues de la recherche sur l'intervention et la prévention psychosociales.

## La programmation thématique du CLIPP

Le CLIPP vise couvrir, à terme, l'ensemble des thématiques de la Politique de la santé et du bien-être. Il adopte cependant une approche forcément progressive et évolutive, condition de succès de l'entreprise. Deux volets principaux ont été retenus pour la première programmation qui fut établie lors de sa création en juin 2000. Le premier volet a trait à l'établissement du CLIPP comme le Centre de référence, le Centre de veille et d'information qui permette d'établir et de tenir à jour la cartographie de la recherche et l'état des connaissances en intervention et en prévention psychosociales. Pour ce volet, il faut viser dès le début, l'ensemble des thématiques selon un échéancier de réalisation qui sera forcément à moyen terme.

Le second volet touche la programmation thématique des activités de liaison et de transfert. Nous avons fait le choix de démarrer à partir de projets pilotes reliés à une thématique et à une population pour élargir progressivement et, espérons-le, rapidement vers les thématiques apparentées ou interreliées.

Comme thématique de démarrage, nous avons retenu une problématique qui s'inscrit à la fois dans les objectifs de la Politique de la santé et du bien-être et dans les Priorités nationales en santé publique : le développement et l'adaptation sociale des jeunes. Plus précisément, nous avons abordé d'abord ce thème par le biais des agressions sexuelles, de la négligence et de la violence à l'endroit des enfants, incluant les enfants exposés à la violence conjugale. L'importance et l'urgence d'améliorer la prévention, le dépistage et l'intervention dans ces problématiques ne sont plus à démontrer et nous pouvons miser sur l'expertise de plusieurs groupes de recherche en partenariat avec une représentation large et diversifiée des établissements universitaires de même que des partenaires de multiples milieux d'intervention.

A partir de l'expérience acquise sur ces problématiques de départ, les ramifications peuvent s'étendre aux troubles graves de comportement des enfants et des adolescents, à la délinquance, aux problèmes de santé mentale de même qu'à d'autres thèmes très apparentés : alcoolisme et toxicomanie, itinérance et suicide chez les jeunes, qualité de vie, etc. On comprendra enfin que nous aborderons éventuellement d'autres groupes d'âge selon une approche progressive et cohérente.

## Mode d'organisation et localisation du CLIPP

Le mode d'organisation et la localisation du CLIPP doivent être en harmonie avec sa mission et avec les valeurs privilégiées au moment de sa création, notamment une représentation paritaire des partenaires principaux dans toutes les instances d'orientation et de décision afin de bien ancrer le caractère bidirectionnel tant dans la planification des activités de valorisation, de liaison et de transfert que dans celle des activités de recherche évaluative. L'infrastructure essentielle du CLIPP est constituée de ressources humaines dont l'expertise se situe principalement dans la veille, la liaison et le transfert de connaissances ainsi que de dans l'évaluation des besoins et des effets du transfert de connaissances. Enfin, un Centre qui se veut au confluent et au service de l'ensemble des institutions universitaires, des instituts universitaires affiliés et des milieux de pratiques et de décision devra loger dans un endroit neutre, compatible avec les valeurs et problématiques abordées et facilement accessible pour tous les partenaires.

Nous croyons avoir fait la démonstration de la pertinence de l'établissement du Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP) et de l'urgente nécessité de lui assurer un financement stable qui lui permettra de jouer pleinement son rôle de service et d'expertise auprès de ses partenaires, intervenants, décideurs, chercheurs et médias. Dans la foulée de l'Avis du Conseil de la science et de la technologie (CST) sur l'innovation sociale et dans le cadre de l'implantation de la Politique québécoise de la science et de l'innovation : *Savoir changer le monde*, le CLIPP vient répondre à de nombreux besoins de valorisation de la recherche sociale à l'aide de stratégies et de moyens centrés sur les utilisateurs et qui s'inscrivent directement, croyons-nous, au cœur des préoccupations et des principes fondateurs de Valorisation-Recherche-Québec.

# 1

## LES ACTIVITÉS RELIÉES AUX OBJECTIFS CADRES

---

### 1.1 Volet 1- Un lieu de référence, de liaison et d'information

Les activités énumérées dans cette section ont trait à la fonction de lieu de référence, d'expertise, d'interface, de centre de liaison. La valorisation de la recherche psychosociale passe d'abord par l'accès à l'information tant sur les acteurs et les utilisateurs de la recherche psychosociale que sur les données de recherche elles-mêmes. L'établissement d'une cartographie des acteurs et des utilisateurs est l'une des assises des activités de liaison qui, elles-mêmes, visent tant l'amélioration de la pertinence des activités de recherche psychosociale qu'un transfert des connaissances **qui répondent de façon adéquate aux besoins exprimés par les différents utilisateurs**. La fonction de vigie vient nourrir ces entreprises ainsi que la préparation des synthèses systématiques et critiques sur chacun des thèmes d'intérêt du CLIPP et de ses partenaires.

Nous ne saurions trop insister sur l'importance, la pertinence et la valeur ajoutée que représentent ces synthèses systématiques et critiques (*systematic reviews* selon la terminologie de *Cochrane Collaboration* dans le domaine de la recherche biomédicale). Elles ont pour objectif de faire le point sur l'état des connaissances sur une thématique donnée afin de rendre accessible, de façon adaptée aux différents utilisateurs, non pas des résultats de recherches parcellaires mais bien un état des connaissances issues de l'ensemble des recherches sur une thématique donnée ainsi que les données probantes lorsqu'elles existent. Nous verrons dans la description du volet 2 que ces revues systématiques et critiques sont la pierre angulaire des plans thématiques de transfert des connaissances.

#### 1.1.1. La programmation

Le site WEB du CLIPP est en ligne depuis mai 2001. Depuis septembre 2001, nous y offrons chaque semaine une revue de presse commentée du traitement accordé par les journaux québécois à l'ensemble du champ psychosocial. Nos analyses indiquent un taux de fréquentation croissant et une diversification de la provenance des lecteurs de cet outil d'information. Cette revue de presse est archivée.

Nos travaux ont également porté sur la recension des signets pour établir un guide de références permettant d'établir les liens avec les principales ressources sur les thématiques psychosociales telles PIBE et EBSEB.

Nous avons également établi les bases d'une veille documentaire qui permettra d'aborder la cartographie de la recherche psychosociale au Québec et au Canada et d'étendre nos connaissances sur le plan international par la suite.

Enfin, nous avons identifié les stratégies et les ressources pertinentes au soutien de la préparation de synthèses critiques systématiques. Ce volet essentiel est en bonne voie de préparation. Son succès est très dépendant de l'obtention d'un financement adéquat et stable.

Nous dressons ici une liste des principales fonctions ou activités de la programmation 2003-2006<sup>1</sup> :

- Cartographie de la recherche psychosociale en collaboration avec le projet CANTOR des trois fonds subventionnaires de la recherche au Québec, avec le projet Carte de compétence du ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche et avec le Conseil de recherche en sciences humaines pour ce qui est des acteurs;
- Cartographie de l'utilisation et de la valorisation de la recherche psychosociale en collaboration notamment avec les équipes et centres de recherche en partenariat, avec des entreprises telles PIBE et EBSEB, avec le SACA et avec les ministères touchés par ces problématiques;
- Vigie de la recherche psychosociale (publications des revues scientifiques et professionnelles, documentation grise). Rendre accessibles des résumés et commentaires des publications, des bibliographies annotées;
- Vigie de la valorisation de la recherche psychosociale, des initiatives de transfert des connaissances;
- Séminaires d'experts pour regrouper les chercheurs d'une même thématique à l'échelle internationale ou pour regrouper des experts en intervention ou en transfert de connaissances;

---

<sup>1</sup> Ces activités seront toutes initiées par le CLIPP dans une optique de fédération et avec l'objectif de maximiser les retombées des recherches psychosociales menées au Québec. Le CLIPP pourra aussi répondre aux demandes de groupes de recherche comme ce fut le cas pour le rapport ÉIQ. Les besoins exprimés par les utilisateurs auront un poids significatif dans l'établissement des priorités.

- Séminaires de liaison tels chercheurs/intervenants; chercheurs/décideurs;
- Revues systématiques et critiques régulièrement remises à jour sur les thèmes d'intérêt pour les partenaires du CLIPP;
- Revue électronique avec évaluation par les pairs notamment pour la diffusion des revues systématiques adaptées aux différentes catégories d'utilisateurs;
- Site Internet amélioré;
- Maintien de la revue de presse en ligne sur le traitement du psychosocial dans les journaux québécois;
- Bulletin de liaison (Newsletter) et communiqués à l'intention des médias;
- Organisation de colloques thématiques : 3 colloques sont déjà prévus en 2003-2004;
- Préparation et diffusion de documents écrits, électroniques ou audiovisuels pour les programmes de transfert de connaissances décrits dans le volet 2.

### **1.1.2. Les ressources**

Pour s'acquitter efficacement de cette mission et apporter une valeur ajoutée aux activités de recherche psychosociale menées au Québec, pour leur apporter une diffusion intégrée et élargie, pour rendre accessible l'état des connaissances de pointe à l'échelle internationale sous une forme «comestible» par les différents utilisateurs, le CLIPP devra pouvoir s'appuyer sur l'expertise de professionnels qualifiés en bibliothéconomie et sciences de l'information (cartographie, vigie, revue électronique, webmestre), de techniciens en communication, de traducteurs, eux-mêmes sous la supervision **d'un directeur ou d'une directrice de l'information et des communications.**

La préparation des revues systématiques sera confiée, après évaluation par les pairs, à des professeurs et chercheurs auxquels on devra consentir des dégrèvements d'enseignement et/ou un assistantat de recherche bibliographique et d'analyse statistique ou autre. L'adaptation de ces revues aux différents publics cibles sera confiée à des spécialistes de la communication, de la vulgarisation scientifique de haut niveau que nous appelons «transférants».

Les séminaires de liaison et les séminaires d'experts nécessiteront, outre la logistique et la coordination par le personnel mentionné plus haut, l'octroi de frais de voyage et de séjour à certains participants.

Enfin, la préparation des outils d'information et de communication entraîne des coûts d'infographie, d'impression et de diffusion.

## 1.2 Volet 2- Programmation thématique

Afin de ne pas alourdir inutilement le texte, nous rappelons en introduction le processus commun à tous les projets thématiques de valorisation de la recherche et de transfert de connaissances pour dresser ensuite la liste de ces projets, les partenaires impliqués et leur contribution financière le cas échéant.

Nous avons affirmé clairement dans la section précédente, et nous le rappelons ici compte tenu de leur importance, que les revues thématiques systématiques et critiques sont à la base de tous les projets de transfert de connaissances quelle que soit la forme de transfert privilégiée. Ces synthèses qui font le point sur l'état des connaissances issues de la recherche sur un thème donné élargissent de façon significative la portée et la diffusion des recherches des différents groupes et centres de recherche du Québec et d'ailleurs. Ces synthèses devront être mises à jour régulièrement pour demeurer des assises solides aux activités de transfert.

Comme nous l'indiquons dans la mise à jour du Plan de création du CLIPP (voir document joint), les activités de transfert peuvent prendre plusieurs formes et les objectifs atteints sont tributaires de l'état des connaissances sur un thème donné. On pourra informer, sensibiliser et, mais seulement lorsque les données le permettent, transférer par des activités de formation les meilleures pratiques (*best practices*), les meilleurs outils de prévention ou d'intervention.

Pour chacune des thématiques, l'objectif est de toucher, à terme, tous les utilisateurs potentiels (intervenants, gestionnaires et décideurs, chercheurs, médias) en répondant spécifiquement à leurs besoins et cela sur tout le territoire québécois. Il est important de souligner enfin qu'en matière de formation, le CLIPP privilégie la formation des agents multiplicateurs des milieux, une des garanties, croyons-nous, d'une adaptation réussie aux milieux et aux professions et fonctions.

### 1.2.1. Les projets

#### Violence envers les enfants

- **Le rapport ÉIQ et ses suites**

En 1998, une vaste étude effectuée dans tous les Centres jeunesse du Québec permettait d'obtenir un échantillon exhaustif pour une période donnée, de tous les signalements de «mauvais traitements» envers les enfants : violence physique, violence psychologique, abus sexuel, maltraitance et négligence. Les premiers résultats de cette étude connue sous l'appellation ÉIQ (Étude de l'incidence au Québec) ont été présentés au congrès international sur la victimologie (Montréal, 2000) et au colloque ACJQ/CLSC (Québec, 2000).

Le CLIPP a par la suite accepté la responsabilité de l'élaboration et de l'exécution d'un plan de transfert très élaboré, qui comprenait, dans une première phase, l'édition et la production du rapport ainsi que la rédaction des faits saillants de même que la préparation des différentes présentations adaptées aux publics pertinents : ACJQ, MSSS et intervenants. Ces travaux se poursuivent depuis l'hiver 2001. Ils s'appuient sur une collaboration à géométrie variable des partenaires suivants : IRDS, GRAVE-ARDEC, PRIMASE, Centre jeunesse de Québec, Association des Centres jeunesse du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux et Santé Canada.

Le rapport intitulé *Étude sur l'incidence et les caractéristiques des situations d'abus, de négligence, d'abandon et de troubles de comportement sérieux signalées à la Direction de la protection de la jeunesse du Québec (ÉIQ)* a été publié en juin 2002 et distribué de façon prioritaire dans les Centres jeunesse, les CLSC/CHSLD et les ministères interpellés par cette problématique. Il est toujours offert au coût de 25\$ et annoncé sur les sites WEB du CLIPP et du Centre jeunesse de Montréal.

La version anglaise du rapport, *Quebec Incidence Study of Reported Child Abuse, Neglect, Abandonment and Serious Behaviour Problems (QIS)*, sera publiée et distribuée en mars 2003 sous forme d'un document de faits saillants accompagné de la traduction du rapport complet sur support CD. Le CLIPP en fera la promotion, au coût unitaire de 25\$ sur son site WEB et sur les sites des partenaires anglophones dans l'ensemble du Canada.

Plusieurs rencontres ciblées ont déjà eu lieu avec des groupes d'intervenants des Centres jeunesse et des groupes de décideurs des Centres jeunesse et du MSSS pour présenter le rapport et les faits saillants.

La programmation 2003-2004 prévoit un séminaire d'experts ainsi qu'un Plan de diffusion établi de concert avec l'Association des Centres jeunesse du Québec (ACJQ) et en étroite collaboration avec l'ensemble des chercheurs impliqués et adapté à trois groupes d'utilisateurs : intervenants, décideurs et médias.

▪ **Maltraitance envers les enfants et syndrome du bébé secoué**

À la demande de l'École Nationale de Police du Québec, nous sommes à préparer, en collaboration avec des chercheurs de l'Hôpital Ste-Justine et des chercheurs du GRAVE-ARDEC, un plan de transfert des connaissances complet incluant la production d'une trousse de formation généralisable à tous les intervenants de première ligne, policiers, pompiers, intervenants du réseau de la santé et des services sociaux, etc. Une lettre d'intention sera présentée à Prévention du crime Canada le 28 février en vue d'une subvention de 100 000\$ et une demande de subvention de 20 000\$ sera présentée au ministère de la Famille et de l'Enfance d'ici le 28 février prochain.

▪ **Enfants victimes d'abus sexuels**

En juin 2000, le plan de création du CLIPP présentait une programmation ambitieuse préparée à notre demande par PRIMASE, et le gouvernement du Québec rendait publique récemment ses orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle. Nous avons donc maintenu une attention prioritaire à cette thématique au cours des dernières années, tout en ne pouvant réaliser qu'une petite partie de la programmation prévue au départ qui demeure prioritaire et sera remise à l'ordre du jour dès que les fonds le permettront.

▪ **Formation abus sexuels - École Nationale de Police du Québec**

Ce transfert aux policiers enquêteurs en exercice s'appuie sur une revue systématique et critique de la recherche menée sur cette problématique et sur un support pédagogique préparé au CLIPP en interaction avec le chercheur responsable de la présentation du cours (Marc Tourigny du PRIMASE (Partenariat de recherche et d'intervention sur les abus sexuels à l'endroit des enfants) alors que la facture du cours, ses accents, ont été établis en interaction avec l'ENPQ (École nationale de police du Québec). La première formation a eu lieu en mai 2001 et, compte tenu du niveau élevé de satisfaction, le CLIPP est demeuré depuis, la ressource attirée de l'ENPQ pour dispenser cette formation à raison de trois ou quatre séances par année. L'ENPQ s'est également montrée désireuse de recourir à l'expertise du CLIPP pour des activités de transfert de connaissances (cours, conférences d'information ou de sensibilisation, trousse d'information) sur d'autres thématiques pertinentes à notre mission.



▪ **Formation abus sexuels – Association des Centres jeunesse du Québec**

L'Association des Centres jeunesse du Québec a mis sur pied un vaste programme de développement des pratiques à l'intention de ses intervenants. Dans ce contexte, l'ACJQ a fait appel au CLIPP pour élaborer le contenu de la formation des intervenants sur les abus sexuels à l'endroit des enfants. Cette première étape s'est terminée, à la très grande satisfaction du Directeur général de l'ACJQ, par le dépôt d'une proposition de curriculum à la mi-septembre 2001. Malheureusement, compte tenu de la précarité du statut du CLIPP à cette époque nous n'avons pas pu maintenir l'implication prévue dans les deux dernières phases du projet.

La programmation 2003-2006 prévoit le maintien et la mise à jour continue des formations à l'École Nationale de Police du Québec ainsi que l'implantation complète du Plan de transfert de connaissances établi lors de la création du CLIPP et qui avait dû être reporté faute de fonds suffisants. Une contribution annuelle minimale de 20 000\$ de PRIMASE et CRIPCASE est assurée.

▪ **Projet SACA**

Dans un premier temps, la subvention «SACA» obtenue du Secrétariat à l'action communautaire autonome par l'entremise du secteur « recherche, science et technologie » du MFER permettra d'évaluer les besoins prioritaires des organismes communautaires oeuvrant auprès des familles, des enfants et des femmes en matière de transfert des connaissances (voir volet 3). Une partie de la subvention de 100 000\$ déjà assurée pour avril 2003 servira ensuite à préparer et déployer des plans de transfert sur les thématiques enfance/famille et jeunes.

▪ **Projets de GRAVE-ARDEC**

Le CLIPP a établi récemment un protocole d'entente avec GRAVE-ARDEC et prendra la responsabilité d'une gamme étendue d'activités de promotion, de transfert, de liaison et de formation sur les thématiques propre à ce groupe qui comprend plusieurs équipes de recherche. Mentionnons à titre d'exemples, un colloque sur les approches intégrées, un guide d'évaluation clinique des mauvais traitements, un outil promotionnel sur l'engagement paternel. Il faut également souligner la part importante que la recherche en partenariat occupe dans ces groupes ce qui donne l'assurance de bien répondre aux besoins des utilisateurs.

Le protocole prévoit une contribution annuelle de 33 000\$ de GRAVE-ARDEC.

## **Violence conjugale**

### ▪ **Actes du colloque sur le dépistage de la violence conjugale**

L'un de nos partenaires, le CRI-VIFF (Centre de recherche interuniversitaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes), et l'équipe de recherche VICTOIRE qui lui est associée, ont mis au point un outil de dépistage des femmes victimes de violence conjugale. Le CLSC Saint-Hubert et le CRI-VIFF ont par la suite actualisé un ambitieux programme de déploiement dans tous les CLSC du Québec grâce à une subvention de Santé Canada. Deux colloques tenus à l'automne 2000 présentaient les différentes facettes du programme ainsi que les résultats d'une recherche qui évaluait les retombées de ce programme.

À la demande du chercheur principal du CASC, André Beaudoin de l'Université Laval, le CLIPP a pris le relais et a assumé l'édition et la production des Actes de ce colloque. Les Actes sont parus en juillet 2001 et le CLIPP en a assuré la diffusion et la promotion. À ce jour, 60% des exemplaires ont été vendus.

### ▪ **Formation sur le dépistage de la violence conjugale**

Le CLIPP a également pris le relais du CRI-VIFF et de VICTOIRE pour la formation sur le dépistage de la violence conjugale. Cette formation (transfert) a été mise à jour et élargie pour transmettre de manière encore plus rigoureuse et pertinente tant l'état des connaissances et des pratiques que l'outil de dépistage mis au point grâce à ces recherches. Il est intéressant de souligner que les demandes se font de plus en plus nombreuses en provenance des milieux de plus en plus diversifiés sans qu'aucune publicité ne soit encore faite.

### ▪ **Support à la préparation d'une conférence de sensibilisation à la problématique de la violence conjugale – Association des médecins psychiatres du Québec**

La préparation de cette conférence a nécessité une importante mise à jour des connaissances, une analyse des besoins du public cible (psychiatres) et un encadrement du conférencier (chercheur) sur le plan de la présentation verbale et technologique.

### ▪ **Coproduction d'une trousse documentaire audiovisuelle sur le dépistage de la violence conjugale à l'intention des formateurs**

À la demande de l'ensemble des Régies régionales, le projet de production d'une trousse documentaire sur le dépistage de la violence conjugale a vu le jour en mars 2001. Le CLIPP s'est associé à la maison de production CECOM de l'Hôpital Rivière-des-Prairies pour produire cette trousse qui comprend : un guide de formation, un document vidéo de sensibilisation «Violence

conjugale : l'importance du dépistage» et un document vidéo de modélisation : «Violence conjugale : le dépistage en action». Tant le guide que les documents vidéo ont été préparés par le CLIPP sur la base d'une revue systématique des travaux de recherche sur cette problématique et grâce à l'appui d'un comité aviseur composé de chercheurs du CRI-VIFF, et de représentantes des autres partenaires : régies régionales, maisons d'hébergement et CLSC. Le lancement de la trousse a eu lieu en juin 2002.

Nous avons consacré le trimestre d'automne 2002 à la promotion de la trousse et de la formation qui lui est associée pour les personnes qui, dans les différents milieux, seront appelés à agir à titre de «formateurs des formateurs». Les séances de formation débuteront en mars 2003 dans 5 régions du Québec, pour se poursuivre au cours des 3 prochaines années dans les établissements du réseau de la santé, avec un élargissement aux autres milieux et institutions pertinents.

Par ailleurs, la promotion a aussi ciblé les Ordres professionnels avec un accueil très positif, notamment du Collège des médecins et de l'Ordre des infirmières. Des projets sont en voie de concrétisation pour la formation continue dans ces deux ordres professionnels au cours des trois prochaines années.

▪ **Déploiement de la trousse documentaire audiovisuelle sur le dépistage de la violence conjugale à l'intention des formateurs**

Quelques séances de formation auront lieu à l'hiver 2003 mais le déploiement important débutera en avril 2003 dans les CLSD-CHSLD. Par ailleurs, c'est également à partir d'avril que devraient se concrétiser les projets d'adaptation de la trousse de formation pour répondre aux besoins des médecins, d'une part, et des infirmières, d'autre part. Le Collège des médecins et l'Ordre des infirmières devraient confirmer sous peu leur contribution financière respective à l'adaptation de l'outil de formation à leurs fins propres ainsi que des redevances sur l'utilisation ultérieure à des fins de formation par leurs agents de formation. Des négociations viennent aussi de débiter avec l'Ordre des travailleurs sociaux et l'Ordre des psychologues.

▪ **Enfants témoins de violence conjugale**

En septembre 2002, nous avons répondu à la demande d'une chercheuse et de ses partenaires d'une maison d'hébergement pour la préparation et la diffusion large d'un bref rapport qui fasse état, à l'intention des décideurs et des intervenants, des faits saillants et des recommandations d'un vaste projet de recherche sur les facteurs de protection chez les enfants témoins de violence conjugale.

A ce jour 400 exemplaires ont été distribués dans toutes les maisons d'hébergement, dans les CLSC et les centres jeunesse, de même que dans les réseaux de recherche sur ce thème au Québec et en Europe.

La programmation 2003-2006 comprend notamment un Plan de transfert de connaissances complet incluant une trousse de formation sur le dépistage et l'intervention auprès des enfants témoins de violence conjugale. Cette programmation s'appuie sur la collaboration des chercheurs de l'équipe du Dr France Paradis de la Direction de la santé publique de Québec et des chercheurs de CRI-VIFF et Résovie. Une contribution annuelle de 30 000\$ est déjà confirmée par CRI-VIFF et Résovie pour la période 2003-2006.

▪ **Violence dans les relations amoureuses chez les jeunes**

Nous voulons réactiver le projet complet de transfert prévu en 2002 avec la collaboration de l'IRDS (Institut de recherche pour le développement social des jeunes) et de l'équipe du Dr Francine Lavoie de l'Université Laval. Nous planifions notamment un séminaire d'experts d'envergure internationale.

▪ **Projet SACA**

Après l'évaluation des besoins des organismes communautaires, un plan de transfert sera réalisé sur le volet «femmes» de la subvention.

▪ **Qualité de vie**

Au cours de la période 2003-2006, nous poursuivrons la réalisation du Plan de transfert de connaissances développé en collaboration avec le Laboratoire de psychologie de la santé et de qualité de vie (LPSQV) de l'UQAM sur le déploiement de deux outils originaux d'évaluation de la qualité de vie (ISQV) et de la qualité de vie au travail (ISQVT) à l'intention des gestionnaires de ressources humaines notamment. À titre d'exemple, mentionnons une étude en phase de préparation sur l'évaluation de la qualité de vie des intervenants des Centres jeunesse qui rejoint plusieurs projets de transfert ou d'évaluation menés par le CLIPP .

▪ **Thématiques en voie de développement**

Toxicomanie en collaboration avec GRASP et RISQ

Itinérance chez les jeunes en collaboration avec GRAVE-ARDEC

Les gangs de rue en collaboration avec le Dr Marie-Marthe Cousineau du CRI-VIFF

Suicide chez les jeunes en collaboration avec CRISE

Comme nous l'avons déjà mentionné plusieurs fois, l'élargissement à d'autres problématiques et à d'autres groupes d'âge sera fonction des fonds et ressources disponibles ainsi que des partenariats qu'il sera possible de développer avec les acteurs et les utilisateurs de la recherche psychosociale sur les thématiques que nos études des besoins des utilisateurs auront identifiées comme prioritaires.

### 1.2.2. Les ressources

Nous avons déjà identifié les besoins relatifs aux revues systématiques et critiques dans la section précédente (dégrèvement d'enseignement et/ou assistantat de recherche, transférants).

Pour ce qui est des programmations thématiques, la coordination en sera confiée à des responsables thématiques (professeurs, chercheurs ou professionnels) à un coût moyen de 20 000\$ par thème.

Le développement des thématiques, l'établissement des plans de transfert, la coordination du développement d'outils de formation sont sous la responsabilité de la **directrice du développement et de la formation continue** et de son adjoint ou adjointe avec le soutien du comité scientifique du CLIPP.

Les contributions des groupes de recherche couvrent une partie des frais relatifs à leurs projets mais non les coûts d'infrastructure et seulement une petite partie des salaires du personnel du CLIPP affectés à ces programmations (directrice du développement, transférants, secrétariat, etc.)

Le développement de trousse de formation est très onéreuse et compensée par la vente aux utilisateurs après 18 à 24 mois.

En ce qui a trait aux activités de formation dispensées par le CLIPP, les contributions versées par les organismes permettent de défrayer les honoraires des formateurs mais non encore l'infrastructure nécessaire à leur soutien et à leur coordination. Tout comme pour les trousse de formation, les retombées seront plus importantes après environ 2 ans.

### 1.3 Volet 3 – Évaluation

Le rôle de plate-forme de valorisation de la recherche psychosociale ne serait pas complet s'il ne comportait pas un important programme de recherche sur l'évaluation des besoins des chercheurs et des utilisateurs (intervenants et décideurs) en matière de transfert de connaissances. Cette évaluation est cruciale tant pour l'établissement de plans de transfert pertinents que pour l'orientation des futures recherches. On ne saurait non plus poursuivre des activités de transfert des connaissances sans en évaluer les effets sur les intervenants et sur les clientèles, évaluation qui devrait mener au développement de modèles adaptés au champ psychosocial. Le CLIPP est appelé à jouer un rôle de chef de file dans ce domaine au cours des prochaines années.

#### 1.3.1 La programmation

C'est très récemment, à l'automne 2002, que nous avons pu amorcer des projets relatifs à l'évaluation de besoins, à l'évaluation de stratégies de transfert de connaissances et au développement de modèles de transfert de connaissances mieux adaptés aux problématiques et aux milieux d'intervention et de prévention psychosociales. La subvention de transition accordée par VRQ aura permis de recruter un directeur de l'évaluation qui est entré en fonction en août 2002 et de lui adjoindre des collaborateurs sur une base contractuelle.

#### Évaluation des besoins

- **Les besoins de diffusion du rapport ÉIQ**

Dans le but de maximiser les retombées des recherches effectuées dans le cadre et en marge de l'Étude ÉIQ mentionnée à la section 1.2.1, nous procédons depuis octobre 2002 à la consultation individuelle de tous les chercheurs impliqués dans l'étude afin de recueillir leurs recommandations et attentes en ce qui a trait aux résultats de recherche à «transférer» en priorité aux intervenants et aux décideurs des Centres jeunesse. Le rapport synthèse donnera lieu à un séminaire d'experts regroupant l'ensemble des chercheurs. Une démarche parallèle sera amorcée très bientôt auprès des décideurs et des intervenants afin d'en venir, à terme, à un plan de transfert adapté aux besoins des utilisateurs et qui intègre l'ensemble des données issues de plusieurs groupes de recherche.

- **Les besoins des organismes communautaires**

Nous sommes à mettre au point le devis d'analyse des besoins prioritaires des intervenants et des décideurs des organismes communautaires québécois en matière de transfert de connaissances sur les thématiques suivantes : enfance/famille; jeunes et femmes. Nous avons l'assurance (MFER) d'un financement de 100 000\$ à compter du 1<sup>er</sup> avril 2003 pour mener à bien cette première phase d'un projet qui est appelé, compte tenu du grand nombre d'organismes communautaires et de la diversité des problématiques, à devenir un projet de grande envergure.

- **Les ordres professionnels**

Évaluation des besoins des ordres professionnels sur les thématiques de recherche psychosociale.

- **Les utilisateurs des organismes publics et parapublics**

Recension des besoins déjà exprimés (ministères, tables de concertation des régies régionales, tables interministérielles, etc.) et évaluation additionnelle des besoins de ces milieux.

- **Développement d'un modèle de transfert adapté au psychosocial**

Une revue systématique et critique est en voie d'achèvement qui sera suivie d'une recherche auprès d'échantillons représentatifs d'intervenants et de décideurs en vue d'identifier les conditions à intégrer dans un modèle de transfert de connaissances adapté au milieu psychosocial.

### **Évaluation des effets du transfert de connaissances**

- **Implantation des équipes d'intervention jeunesse**

Évaluation des effets de la formation sur les pratiques des intervenants des équipes d'intervention jeunesse en Montérégie. En collaboration avec le chercheur Claude Larivière de l'Université de Montréal. Subvention triennale de 90 000\$ par an du ministère de la Santé et des Services sociaux.

- **Implantation d'une approche multisectorielle**

Évaluation de l'application de l'entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'une absence de soins menaçant leur santé physique. En collaboration avec le professeur Claude Larivière de l'Université de Montréal. Subvention triennale attendue (en cours de négociation) de 75 000\$ par an dans le cadre d'un projet impliquant le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Justice, le

ministère de la Sécurité publique, le ministère de l'Éducation et le ministère de la Famille et de l'Enfance.

▪ **Programme d'intervention rapide et intensive (IRI)**

Évaluation du volet Accueil du DPJ du Programme d'intervention rapide et intensive (IRI) du Centre jeunesse de Montréal. Subvention de 50 000\$. En collaboration avec l'Institut de recherche pour le développement social des jeunes.

▪ **Déploiement de la trousse de formation sur le dépistage de la violence conjugale**

Évaluation des effets de cette formation sur les pratiques des intervenants. Des subventions sont attendues du Collège des médecins et de l'Ordre des infirmières qui devraient en donner la confirmation formelle d'ici quelques semaines.

▪ **Programmes de transfert de connaissances**

Tous les programmes de transfert des connaissances menées par le CLIPP seront soumis à une évaluation rigoureuse. Le CLIPP répondra également à des demandes provenant des milieux de recherche et des milieux d'intervention.

### **1.3.2 Les ressources**

Les activités d'évaluation pourront être quasi auto financées grâce à des subventions et à des contrats. Il faut, par ailleurs, assurer pendant la période 2003-2006 un financement stable et récurrent des postes de **directeur de l'évaluation** et d'adjoint ou adjointe au directeur de l'évaluation en sus des autres ressources d'infrastructure du CLIPP.



## **1.4 Volet 4 - Formation de la relève**

Un autre aspect important de la mission du CLIPP a trait à la formation de la relève dans le cadre de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler *l'Université innovante* qui fait une place de plus en plus importante aux différentes facettes de la valorisation de la recherche et de l'innovation.

Ces activités de formation se développeront au rythme de l'évolution du CLIPP et de son financement.

Nous fournissons ici une courte énumération avec la compréhension que le déploiement de ce volet ne pourra se concrétiser pleinement avant avril 2004. Il sera cependant précédé d'expériences pilotes.

### **1.4.1. Les activités**

#### **Les chercheurs et les médias**

Activités de formation à l'intention des chercheurs et des étudiants des cycles supérieurs. En collaboration avec les directions des communications des universités.

#### **Formation des transférants**

Stages de formation de spécialistes de la communication en transfert de connaissances et de l'innovation sociale.

#### **Les synthèses thématiques systématiques et critiques**

Encadrement de la préparation de synthèses critiques et systématiques par des étudiants de doctorat ou des stagiaires post doctoraux. Des programmes de doctorat tel le programme de doctorat professionnel (Psy D) en psychologie de l'UQAM permettent de préparer cette relève extrêmement rare actuellement.

#### **La recherche évaluative**

Encadrement de doctorants en recherche évaluative sur les besoins de transfert et/ou sur les effets des activités de transfert.

#### **1.4.2. Les ressources**

Les activités d'encadrement de revues systématiques et de thèses de recherche évaluative seront assumées par les chercheurs rattachés ou associés au CLIPP soit dans les universités soit dans les centres de recherche affiliés.

La supervision de stages devra faire l'objet d'ententes avec les établissements universitaires pour la reconnaissance de crédits aux étudiants et pour des conventions de cofinancement.

L'accueil de stagiaires devra être assorti de l'octroi de bourses par le CLIPP ou d'un financement complémentaire de celui des programmes de bourses.

## 2

## LE MODE DE FONCTIONNEMENT ET LA STRUCTURATION DU CLIPP

---

### 2.1 Les modes de fonctionnement

Le CLIPP regroupera plusieurs catégories de membres individuels et de membres organisationnels et corporatifs. Au niveau des membres individuels, le CLIPP a des liens de plus en plus étroits et en constante progression avec des chercheurs individuels et des groupes et centres de recherche, œuvrant tant dans les universités, que dans les milieux d'intervention que dans les organismes privés ou publics. Ces liens sont et continueront d'être multiples puisqu'au delà du statut de producteurs de connaissances dans leur domaine de recherche, ces chercheurs pourront être appelés à contribuer plus directement au CLIPP soit par la préparation d'une synthèse critique soit par une participation au consortium de recherche évaluative. Enfin, les chercheurs et équipes de recherche sont à la fois des contributeurs et des clients en ce qui a trait aux activités de transfert des connaissances.

La dynamique décrite par rapport à la recherche s'applique également aux intervenants et dispensateurs de services des différents milieux et dans les deux cas, on comprend que ces membres, sauf exception, ne sont et ne seront pas logés physiquement au CLIPP à temps plein.

Le fonctionnement du CLIPP doit reposer sur un nombre important de spécialistes des sciences de l'information (veille documentaire) et de transférants (rédacteurs, communicateurs, traducteurs, formateurs) encadrés par une équipe de direction qui assure en son sein même l'interface universités/milieux : la présidente et directrice générale ainsi que le directeur de l'évaluation proviennent du milieu universitaire; la directrice du développement et de la formation continue provient du milieu de l'intervention, et le futur directeur ou directrice de l'information et des communications sera recruté dans les milieux apparentés aux médias et aux communicateurs scientifiques.

C'est dans ce milieu qui se voudra très ouvert et très stimulant qu'évolueront les étudiants de maîtrise et de doctorat désireux soit de se donner une formation en communication scientifique, soit de poursuivre des études de deuxième ou troisième cycle en recherche évaluative en lien avec le transfert des connaissances.

Outre ces expertises professionnelles rassemblées au Centre et y œuvrant à demeure, la coordination de l'ensemble des activités de liaison et de transfert sur une thématique donnée sera facilitée par des personnes résidant au Centre pour la période pertinente et que nous

appellerons *responsables thématiques*. Par exemple, dès le moment de l'implantation, nous avons identifié un responsable « abus sexuels » et une responsable « violence familiale ». Les responsables thématiques, toujours choisis sur recommandation de nos partenaires, assureront la liaison avec les équipes de recherche ainsi que l'établissement et la coordination des plans de transfert de connaissances.

## **2.2 La structuration**

La figure 1 illustre la structuration prévue lors de la rédaction du Plan de création. La subvention permettra l'implantation complète de cette structure que nous continuons à privilégier après l'avoir expérimentée de façon partielle au cours de la phase d'implantation. Comme tout organigramme d'un organisme en développement, celui du CLIPP est appelé à évoluer. Deux éléments seront certainement maintenus : 1) une structure de direction légère et très collégiale et 2) la présence d'échanges bidirectionnels avec les acteurs et les utilisateurs de la recherche psychosociale dans toutes les sphères d'activité et dans toutes les instances de décision. Par exemple, le Conseil d'administration comptera sur une représentation paritaire des universités participantes et des milieux utilisateurs de la recherche psychosociale. Il en sera de même pour les comités d'orientation thématique associés aux responsables thématiques, ainsi que dans la composition du comité de gestion ou comité de direction.

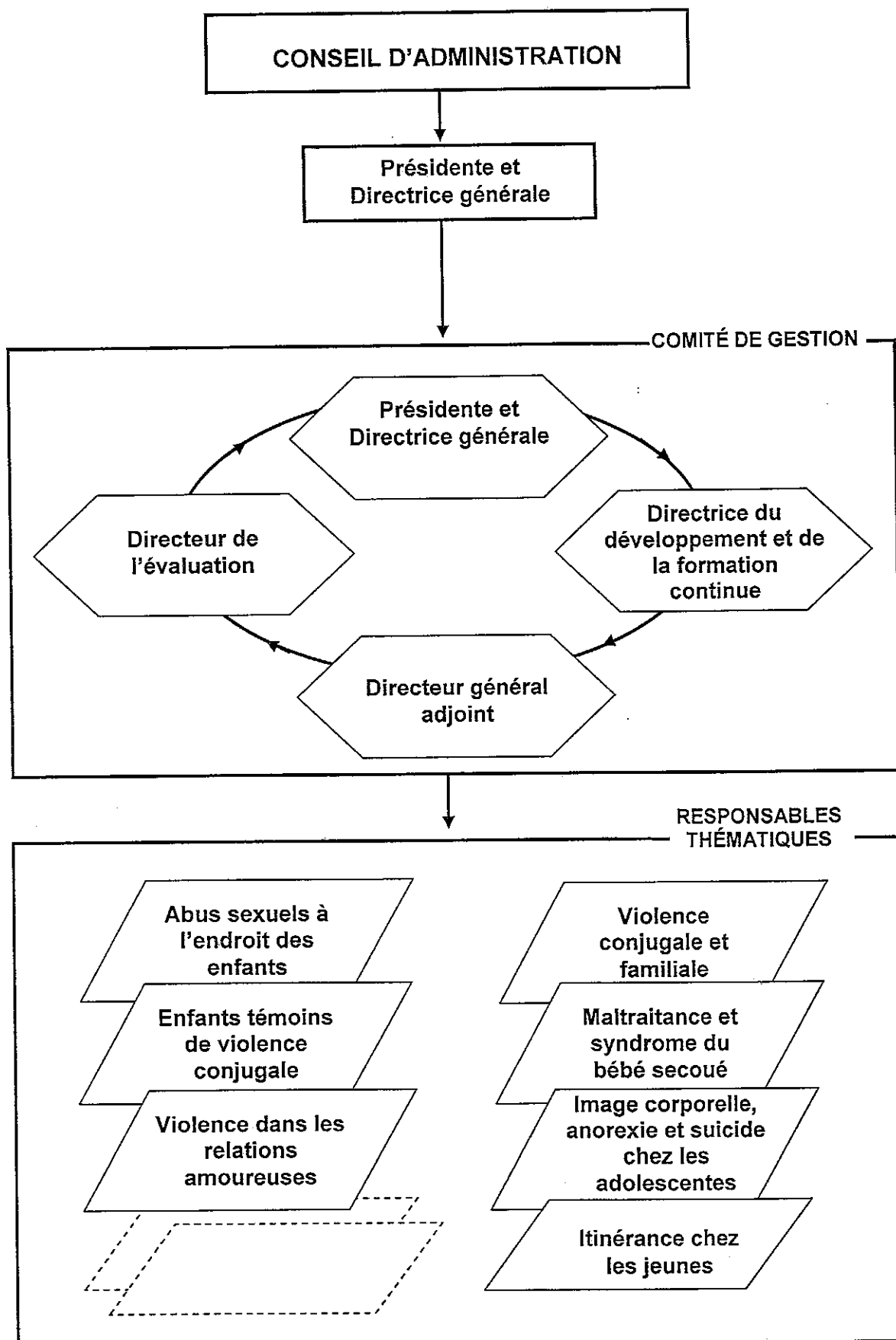
## **2.3 Le conseil d'administration**

Au cours de la phase d'implantation, le CLIPP a fait appel à un Conseil d'administration provisoire restreint. La présidente et directrice générale s'emploie actuellement à solliciter la collaboration de personnes susceptibles de siéger à ce Conseil d'administration en vue de tenir une première séance du Conseil complet en avril 2003. Nous rappelons ici les fonctions du Conseil d'administration ainsi que la composition prévue.

### **2.3.1. Les fonctions**

Le Conseil d'administration du CLIPP est la plus haute instance décisionnelle du CLIPP. Il assume l'imputabilité globale du projet. Son rôle consiste à nommer les membres du comité de direction; à nommer les membres corporatifs du Centre, à adopter les politiques, la programmation et les plans de développement sur recommandation de la direction; à approuver les décisions principales portant sur les engagements financiers et le plan d'allocation des ressources; à adopter les rapports annuels, les budgets et les pratiques administratives du Centre ainsi qu'à adopter les rapports et les états financiers présentés aux bailleurs de fonds du CLIPP .

Figure 1 – Structure administrative



### **2.3.2. La composition**

Le conseil d'administration d'au moins treize (13) membres est composé d'au moins quatre (4) administrateurs représentant les universités participantes, d'un (1) représentant de VRQ, d'au moins six (6) administrateurs choisis chez les partenaires des milieux de pratique ou des organismes publics impliqués dans la prévention et l'intervention psychosociales, avec l'objectif de couvrir un large éventail des milieux et des thématiques, et, enfin, d'au moins trois (3) administrateurs issus respectivement des milieux de recherche, des organismes publics et parapublics et des entreprises privées. Le conseil d'administration se réunit quatre fois par année. La présidente et directrice générale est membre d'office du conseil d'administration, sans droit de vote. Les directeurs du développement et de la formation continue, de l'évaluation et de l'information et des communications y siègent comme observateurs.

La présidence du conseil d'administration est électorale : le président ou la présidente devra cependant être choisi parmi les membres issus des milieux d'utilisateurs et possédant une expérience de gestion. La composition du Conseil d'administration devrait être complétée d'ici la fin du mois de mars 2003 (50% des personnes pressenties ont confirmé leur acceptation à ce jour) et sera acheminée à VRQ lorsque l'opération sera terminée.

### **2.4 Le comité de gestion**

Le **comité de gestion ou de direction** est composé de la directrice du développement et de la formation continue, du directeur de l'évaluation, du directeur ou directrice de l'information et des communications et de la présidente et directrice générale qui le préside. Ce comité joue un rôle extrêmement important qui consiste à définir les grandes orientations et les priorités du CLIPP en matière de thématiques et d'activités, à formuler les recommandations pour la prise des décisions principales portant sur les engagements financiers, à contrôler l'évolution des projets en fonction des échéances fixées ainsi qu'à préparer les rapports et les états financiers présentés aux bailleurs de fonds du CLIPP. Le comité de gestion, aussi appelé comité de direction, se réunit sur une base hebdomadaire.

### **2.5 Le comité de programme**

Un dernier comité, le **comité de programme**, avise la présidente et directrice générale sur toute question relative à l'orientation des activités d'évaluation de liaison et de transfert de connaissances du centre. Outre la présidente et directrice générale qui est membre d'office et en assume la présidence, il comprend 10 membres nommés par le Conseil d'administration dont

cinq (5) sont choisis dans la communauté scientifique et cinq (5) sont associés à des partenaires des milieux. Le comité de programme se réunit au moins deux fois par année.

## **2.6 La localisation du CLIPP**

Un Centre qui se veut au confluent et au service de l'ensemble des universités, des instituts universitaires et des milieux de pratique ne saurait loger ni dans une université ni dans un milieu de pratique en particulier. Dans la mesure où un financement adéquat serait disponible, nous préconisons un lieu neutre, facilement accessible pour tous les partenaires.

# 3

## LE PERSONNEL DU CLIPP

---

Les prévisions de ressources humaines sont présentées de façon à comprendre tant les ressources impliquées au début de la programmation 2003-2006 qu'au terme de cette période de 3 ans. Elles sont fournies de façon plus détaillée pour les ressources en résidence au CLIPP : direction, responsables thématiques, chercheurs réguliers (recherche évaluative), transférants, spécialistes de la veille documentaire, étudiants et stagiaires, superviseurs, secrétaires. Seuls les postes de direction et de secrétariat sont présentés en équivalence temps-plein. On aura aussi compris que la catégorie « associés » réfère à une recension préliminaire des personnes impliquées dans les thématiques.

Nous présentons également à titre indicatif une estimation des nombreux professeurs, chercheurs et intervenants (au sens très large) qui interagiront directement ou indirectement avec le CLIPP à travers les équipes en partenariat, les activités de transfert et de liaison et les diverses ententes de collaboration au Québec. S'y grefferont les activités développées à l'échelle canadienne et internationale.

**Le niveau de personnel « 2006 » sera atteint progressivement et on s'assurera d'établir des bases solides sur lesquelles construire le développement dans un contexte de partenariat et de sentiment d'appartenance, toujours dans l'optique de fédérer, de favoriser les synergies des chercheurs et des utilisateurs de la recherche psychosociale.**

La situation de 2002-2003 est présentée aux fins de comparaison et nous avons aussi cru utile de présenter brièvement les trois membres de la direction du CLIPP en fonction. On trouvera donc en Annexe 1 le CV abrégé de la présidente et directrice générale, Mireille Mathieu, de la directrice du développement et de la formation continue, Lucie Joyal et du directeur de l'évaluation, Christian Dagenais. Nous fournissons aussi, à titre d'exemple, le CV d'Amélie Doray qui oeuvre au CLIPP à titre de transférante depuis mai 2001.



Tableau 1- Le personnel du CLIPP

Catégorie	2002-2003	2003-2004	2005-2006
	An 0	An 1	An 3
<b>Direction</b>	3	4	4
Présidente et directrice générale			
Directrice du développement et de la formation continue			
Directeur de l'évaluation			
Directeur de l'information et des communications			
Responsables thématiques	2	3	>8
Secrétaires (dont 1 secrétaire administrative)	0,5	2	4
Professeurs-chercheurs réguliers (recherche évaluative)	-	5	10
Responsables de synthèses thématiques systématiques et critiques	-	3	>8
Transférants (techniciens en communication, formateurs...)	4	12	24
Veille documentaire (professionnels et techniciens, webmestre)	1	1	6
Assistants techniques ou de recherche	4	6	8
Superviseurs de stage	-	-	6
Stagiaires (communication, sciences de l'information)	-	10	>20
Étudiants MSc/PhD	-	3-4	10 ou +
Stagiaires post-doctoraux	-	-	5
Professeurs-chercheurs associés (thèmes)	30	60	120
Intervenants/décideurs associés	30	60	120

# 4

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

---

Le financement global du CLIPP comprend les coûts assumés par les universités, par Valorisation-Recherche-Québec et par les autres sources de fonds, à savoir les cotisations et contrats des ministères (Éducation, Recherche, Science et Technologie (MFER) Santé et Services sociaux, Famille et Enfance, etc.), les contributions des partenaires des milieux de recherche et des milieux de prévention et d'intervention, les fonds de recherche des chercheurs, les contrats de formation, les contributions de fondations. Les hypothèses de base et les confirmations de financement utilisées pour établir ces prévisions budgétaires sont expliquées ci-dessous.

### 4.1 Les universités participantes

Deux types de contributions seront fournies par les universités participantes. D'une part, chacune prend l'engagement d'offrir des dégrèvements d'enseignement permettant une implication ponctuelle plus significative de certains professeurs-chercheurs, implication établie selon les thématiques et les priorités annuelles du CLIPP. En rythme de croisière, nous prévoyons environ 30 dégrèvements de 3 crédits, soit l'équivalent de 15 professeurs dégrévés d'enseignement à demi-temps.

Un autre type de contribution est le recrutement de spécialistes de la recherche évaluative dans les embauches de nouveaux professeurs au cours des prochaines années. L'octroi d'un poste est déjà confirmé au Département de psychologie de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal et l'entrée en fonction est prévue en juin 2003 ( voir description du poste à la page suivante). Dans les autres institutions, les réflexions sont en cours sur les embauches.

**Poste de professeur en recrutement au Département de psychologie de l'Université de Montréal**

Poste de professeure ou de professeur au rang d'adjoint en évaluation de programmes de valorisation de la recherche psychosociale.

Le Département de psychologie de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal est à la recherche d'une professeure ou d'un professeur au rang d'adjoint dans le domaine de l'évaluation de programmes de transfert de connaissances et de valorisation de la recherche sur la prévention et l'intervention psychosociales.

**Exigences :**

La personne devra être titulaire d'un Ph.D. et posséder une expérience de recherche évaluative pertinente et diversifiée, en termes de thématiques et de milieux, sur les programmes de transfert et de valorisation des connaissances issues de la recherche psychosociale.

**Fonctions :**

Enseignement aux trois cycles, encadrement aux études supérieures et développement d'un programme de recherche avec le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP).

**Date d'entrée en fonction :**

Juin 2003

**Rémunération :**

L'Université de Montréal offre un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné de trois lettres de recommandations, d'une description des intérêts de recherche (3 pages maximum) et de copies de publications récentes au plus tard le 15 avril 2003 à :

**Dr. Luc Granger, Directeur**  
Département de psychologie  
Université de Montréal  
C.P. 6128, succursale centre-ville,  
Montréal, P.Q. H3C 3J7

*Conformément aux lois canadiennes en matière d'immigration, cette annonce s'adresse en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents ou immigrants reçus. L'Université souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes et aux principes d'équité en matière d'emploi.*

## 4.2 Les ministères et les organisations participantes

Les milieux d'intervention et les organismes communautaires considérés sur une base individuelle ne disposent pas des moyens financiers leur permettant d'assumer une cotisation de base substantielle par an, comme c'est le cas dans le milieu des entreprises et des technologies. Cependant leurs ministères de tutelle respectifs pourront certainement être disposés à apporter un soutien au CLIPP. Des démarches ont été amorcées auprès du comité ministériel du développement social ainsi qu'auprès du comité interministériel sur les agressions à caractère sexuel et sur la violence. Par ailleurs, nous avons déjà l'assurance d'une subvention de 100 000\$ du SACA via l'ex ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie. Le partenariat avec le Professeur Claude Larivière s'appuie sur des engagements financiers du ministère de la Santé et des Services sociaux (subvention triennale de 225 000\$) et sur les engagements d'un consortium de cinq ministères (subvention triennale de 270 000\$). Deux demandes qui seront présentées en février au ministère de la Famille et de l'Enfance pourraient nous valoir une subvention totale de 70 000\$.

## 4.3 Les subventions de recherche des chercheurs du CLIPP et des partenaires

Les subventions de recherche sont celles qu'ont obtenues ou qu'obtiendront les chercheurs en recherche évaluative directement rattachés au CLIPP. Ce sont également les portions de subventions des chercheurs, groupes et centres partenaires du CLIPP qui seront affectées à la liaison et au transfert et incluses dans des ententes avec le CLIPP. Ce sont également les subventions des Instituts de recherche en santé du Canada dont une partie doit être consacrée aux activités de liaison et de transfert. Ce sont les subventions obtenues par les membres du CLIPP d'organismes qui supportent la recherche et le transfert de connaissances, tel *Prévention du crime du Canada* qui devrait accueillir favorablement la demande de subvention triennale de 100 000\$ pour le projet «maltraitance envers les enfants et syndrome du bébé secoué». C'est le cas des protocoles d'entente conclus avec GRAVE-ARDEC (33 000\$/an) et avec CRI-VIFF et Résovie (35 000\$/an).

## 4.4 Les fondations

Le CLIPP bénéficie par ailleurs d'un don substantiel de la Fondation McConnell pour supporter des projets, mais non l'infrastructure. Les revenus d'intérêt sont de l'ordre de 60 000\$/an. La campagne de financement des années 2000 de l'Université de Montréal a permis d'élargir cette base de financement avec un ajout annuel de 17 000\$ et nous miserons également, en temps opportun, sur les campagnes de financement des autres universités participantes. Des

discussions se poursuivent avec d'autres fondations sensibles aux problématiques psychosociales.

#### **4.5 Les contrats de formation**

Les activités de formation continue représenteront une part importante des opérations de transfert du CLIPP. Les contrats de formation non seulement pourront mais devront supporter substantiellement ces activités. Des ententes avec le réseau de la santé et des services sociaux étaient évidemment prévues lors de la création du CLIPP mais, compte tenu du caractère intersectoriel des pratiques d'intervention et de prévention liées aux thématiques retenues, plusieurs autres acteurs devaient et devront être interpellés. Des projets déjà menés à terme avec succès avec l'ex-Conférence des régions régionales, la Direction de la santé publique et des organismes communautaires tels le regroupement des maisons d'hébergement, de même que les ententes de principe établies récemment avec le Collège des médecins, avec l'Ordre des infirmières et avec l'École Nationale de Police du Québec confirment avec éclat la faisabilité, l'intérêt des milieux et les possibilités de contribution financière de ces derniers. Rappelons cependant que ces contributions, qui permettent de défrayer les coûts liés à la rémunération des formateurs, ne couvrent pas encore totalement les coûts d'infrastructure, de coordination et de support. Les retombées financières des activités et des outils (trousses et autres) de formation devaient cependant connaître une augmentation substantielle et contribuer de façon significative à la pérennité du CLIPP.

#### **4.6 Valorisation-Recherche-Québec**

Valorisation-Recherche-Québec financera la base d'infrastructure de liaison et de transfert, à savoir les coûts de la direction, des transférants et des responsables de la veille documentaire, du secrétariat, de l'ameublement, de la location d'espaces et des dépenses diverses.

**Le tableau 2 fournit les prévisions budgétaires pour la période 2003-2006.**

Tableau 2 – Budget pro forma 2003-2006 (en milliers de \$ de 2003)\*

Source :	An 1	An 2	An 3	Total	
	2003	2004	2005		
Universités (salaires et dégrèvements)	350	410	500	1 260	
Ministères et organismes	300	400	600	1 300	
Subventions de recherche et fondations	300	400	500	1 200	
Contrats de formation	200	350	700	1 250	
<b>1<sup>er</sup> SOUS-TOTAL</b>	<b>1 150</b>	<b>1 560</b>	<b>2 300</b>	<b>5 010</b>	
Infrastructure de base Subvention VRQ	PDG	60	60	60	180
	Trois directeurs	220	300	240	760
	Deux adjoints aux directeurs	70	120	60	250
	Une adjointe administrative	40	60	60	160
	Responsables thématiques	30	90	30	150
	Synthèses thématiques	15	60	30	105
	Transférants et superviseurs	100	140	60	300
	Secrétariat	40	80	40	160
	Veille documentaire	60	100	45	205
	Formation / colloque	30	50	20	100
	Dépenses diverses	50	100	50	200
	Immobilisation (Équipement / meubles)	50	100	30	180
	Location	100	100	100	300
<b>2<sup>ème</sup> SOUS-TOTAL</b>	<b>865</b>	<b>1 360</b>	<b>825</b>	<b>3 050</b>	
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>2 015</b>	<b>2 920</b>	<b>3 125</b>	<b>8 060</b>	

\* Les coûts plus élevés des déploiements de l'an 2 et de l'an 3 seront absorbés par l'augmentation attendue des contributions des sources de financement autres que VRQ.

## 4.7 La pérennité du CLIPP

On remarquera que la contribution attendue de VRQ sera plus élevée en 2004-2005 (AN 2), lorsque nous atteindrons la vitesse de croisière de nos ressources et de nos activités et avant que nous puissions bénéficier des retombées des activités de formation qui ne deviennent rentables qu'après l'absorption des coûts de préparation des outils (synthèses critiques, production des trousseaux de formation, coûts de diffusion). Les prévisions budgétaires de l'an 3 illustrent l'importance qu'auront les activités de formation (et de transfert en général) pour le financement de l'infrastructure du CLIPP et pour en assurer la pérennité. Nos succès récents auprès de ministères et de divers organismes permettent de prévoir avec un degré élevé de certitude des demandes accrues de ministères et organismes pour des contrats de formation et des contrats d'évaluation.

Pour assurer cette pérennité, nous comptons également sur les contributions accrues des partenaires des groupes et centres de recherche qui trouveront au CLIPP l'expertise d'une équipe de transférants expérimentés et polyvalents et des possibilités de transfert beaucoup plus étendues aux milieux d'intervention et de décision de l'ensemble des régions du Québec. C'est la généralisation du modèle que nous avons expérimenté avec succès avec nos partenaires du GRAVE-ARDEC et du CRI-VIFF et Résovie.

L'octroi d'un poste en évaluation par l'Université de Montréal pourra permettre d'assurer le salaire du directeur de l'évaluation sur une base permanente comme c'est le cas pour le salaire de base de la présidente et directrice générale.

Nous poursuivons également nos efforts pour l'obtention d'une aide accrue de fondations.

C'est donc avec beaucoup de confiance dans le succès de nos efforts pour assurer sa pérennité que nous envisageons l'avenir du CLIPP.